

Norme NF C 15-100 - Salle de bain et salle d'eau

Salle de bain et sécurité : les normes électriques

Qu'elles soient ou non aménagées sous les combles, les pièces humides sont soumises à des contraintes drastiques en matière de sécurité, d'appareillage électrique ou de chauffage.

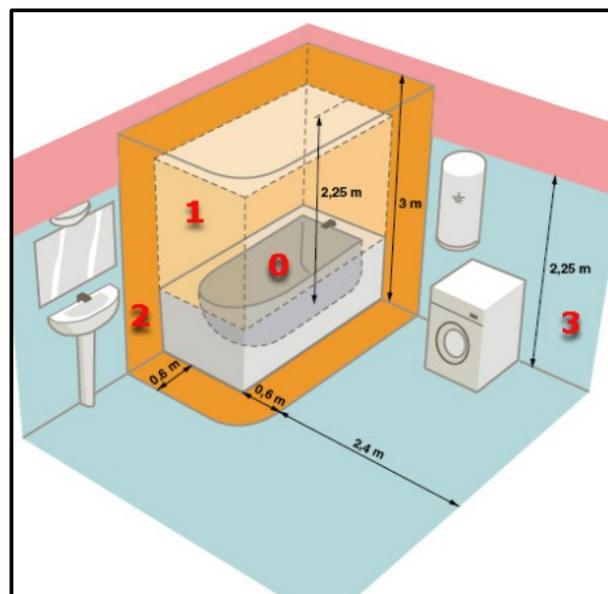
Quelles sont les normes électriques pour une salle de bain ?

La salle de bain étant une pièce humide, toute installation électrique doit être parfaitement étanche et impérativement reliée à la terre (avec un fil vert/jaune de section 4mm) par liaison équipotentielle. Votre matériel électrique doit ainsi porter le sigle *NF-Électricité* et être de *classe II*.

La norme NF C 15-100

Celle-ci divise la salle de bain en quatre volumes distincts, à l'intérieur desquelles sont autorisés trois types d'installation :

- **Volume 0** : il concerne la baignoire et le receveur de douche. Tout matériel électrique y est **strictement interdit**.
- **Volume 1** : au dessus de la baignoire (en partant du sol sur 2,25m. Tolère un *éclairage basse tension 12 V* si le transformateur de sécurité se trouve en volume 2 ou 3.
- **Volume 2** : c'est la zone située à moins de 60cm de la douche ou de la baignoire et sur 3m de hauteur. Accepte un éclairage et une armoire de toilette éclairée de *classe I et II* (protégés des aspersion d'eau).
- **Volume 3** : au-delà de 60cm de la douche et de la baignoire. Est autorisé le matériel de *classe I et II* (protégé des projections d'eau verticale).



Les 4 classes de matériel électrique :

Classe	Symbole	Description
0		Isolation simple Interdit en Europe
1		Liaison à la terre pour les parties métalliques
2		Double isolation sans terre
3		Isolation Classe 2 + alimentation par transformateur TBT

Les appareils électriques sont fabriqués en respectant quatre niveaux fonctionnels d'isolation électrique. La classe d'isolation est indiquée par un symbole sur l'étiquette d'identification.

Les types de protection

1. La mise à la terre des parties métalliques,
2. l'isolation renforcée ou double isolation, protège des chocs électrique et isole les appareils contre des projection d'eau
3. En plus du niveau 2, l'alimentation se fait par un transformateur très basse tension (TBT) inférieure à 50V

Pour assurer la sécurité de l'utilisateur, les appareils électriques de classe 1 doivent impérativement être connectés avec une prise secteur ayant une liaison effective à la terre. Les appareils de classes 2 et 3 ont l'avantage de posséder une protection supérieure quelle que soit la prise utilisée.

Exemple d'indication de la classe électrique sur l'étiquette produit →

